

# TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou

UA 26-63

Procès-verbal de la

## **NEUVIÈME RENCONTRE**

Tenue le 2 novembre 2017, à la salle de conférence Lac Opémisca de l'édifice  
la Nation crie d'Oujé-Bougoumou



Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James

**APPROUVÉ LE : 8 FÉVRIER 2018**

# TGIRT-EIBJ OUJÉ-BOUGOUMOU

## NEUVIÈME RENCONTRE

**DATE :** Le 2 novembre 2017  
**HEURE :** 10 h 9  
**LIEU :** Salle de conférence Lac Opémisca de l'édifice la Nation crie d'Oujé-Bougoumou

### OBSERVATEURS

### INVITÉS

### ANIMATRICE

### PRÉSENCES

BOSUM, Arthur  
 CHIASSON, Denis  
 RODNEY, MacDonald  
 MASTY, Adario  
 SHECAPIO, Paul  
 WAPACHEE, Norman  
 LALIBERTÉ, Frédéric  
 BERGERON, Serge  
 HOGUE, Dany  
 SECOND, Julien  
 LEMIEUX, Nicolas  
 DALLAIRE, Sophie (Tél.)  
 LEPAGE, Dave  
 MORASSE, Johanne

### ORGANISME

Groupe de travail conjoint  
 Barrette-Chapais  
 Entreprises Oujé-Bougoumou  
 Oujé-Bougoumou Environnement  
 Niskamoon  
 Oujé-Bougoumou Ressources naturelles  
 Chantier Chibougamau  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Faune  
 Gouvernement de la Nation Crie  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt  
 Conseil de l'industrie forestière du Québec  
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 2 novembre 2017 à 10 h 9.	Sur proposition de M. Rodney MacDonald, dûment appuyée par M. Denis Chiasson, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 10 h 9 le 2 novembre 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2 novembre 2017.	M <sup>me</sup> Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour. M. Denis Chiasson demande d'ajouter le sujet FHVC au point « Divers ».	Sur proposition de M. Rodney MacDonald, dûment appuyée par M. Denis Chiasson, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 juin 2017.	M <sup>me</sup> Morasse passe en revue le procès-verbal de la rencontre de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou du 8 juin 2017.	Sur proposition de M. Rodney McDonald, dûment appuyée par M. Arthur Bosum, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
4. Suivi de la rencontre du 16 mars 2017	La présentation du 16 mars 2017 de Barrette-Chapais sur les FHVC du Lac Opémisca avait été reportée au 8 juin 2017. Cette présentation fut de nouveau reportée au 24 août 2017. Puisque la rencontre du 24 août a été annulée, cette présentation sera faite au point « Divers » de la rencontre du 2 novembre 2017.  Un suivi des VOIC de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou est passé en revue par les membres à l'aide du tableau synthèse :  - La cible de « 80 % des peuplements accessibles et sans contrainte » est remplacée par « 50 % à 55 % » pour l'objectif 2.101 de « Maintenir la	La présentation sur les FHVC du lac Opémisca sera faite au point « Divers » de la rencontre du 2 novembre 2017.  Cet enjeu a été convenu à une précédente rencontre et le MFFP poursuit

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à l’envahissement par les éricacées ».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le GNC et le MFFP (en comité) effectuent un exercice de planification qui servira entre autres à fournir les précisions nécessaires (lignes directrices pour l’aménagement faunique) aux étapes subséquentes d’analyse des VO-fauniques avec la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou. Les VO approuvés par la table seront ensuite soumis au Conseil Cri Québec sur la Foresterie (CCQF) et par la suite inclus dans le PAFIT.</li> <li>- Le VO « Maintien de la qualité de l’eau – minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières » est recevable pour VO selon le MFFP, mais nécessite plus de précision. Ainsi, un comité technique est formé pour traiter du dossier sédimentation.</li> <li>- Concernant le VO « Optimisation du réseau de chemin forestier », une rencontre téléphonique des comités techniques chemin des 9 TGIRT-EIBJ a eu lieu tel que prévu le 15 septembre 2017. Quatre thèmes ont été abordés, soit : la construction, la fermeture, l’entretien des chemins et le contrôle des castors. En ce qui a trait à la construction de chemin, cet aspect est pris en charge par le MFFP via les PAFIO. Bien qu’une procédure de fermeture de chemin soit en vigueur, il fut convenu que les futures demandes de fermetures de chemins devraient être adressées avant même qu’ils ne soient construits (ex. lors des consultations PAFIO) et principalement pour les chemins d’hiver. Concernant l’entretien des chemins, celui-ci est pris en charge par les industriels lorsqu’ils ont des travaux en cours. Toutefois, les membres ont convenu de faire parvenir les fichiers de formes du tracé des chemins forestiers qu’il serait important de maintenir en bon état même en absence de travaux d’industriels. Cette carte des chemins multiressources prioritaires sera présentée à la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou de façon à convenir des endroits prioritaires advenant certains programmes d’investissements pour la réfection de ces chemins. Il fut également fortement suggéré de convenir d’une stratégie à long terme pour le contrôle de la population de castor et de ses ouvrages causant des dommages aux chemins avant même d’investir dans la réfection de ces chemins.</li> </ul>	<p>son travail pour l’intégrer au PAFIT.</p> <p>La TGIRT-EIBJ Terres de catégorie II tiendra sa prochaine rencontre à la mi-novembre 2017. Lors de cette rencontre, il sera question de développement d’une stratégie faunique (poisson, orignal, petits gibiers) avec M<sup>me</sup> Sophie Dallaire et ces travaux débiteront avec les terres de catégorie II.</p> <p>Le VO sédimentation sera également traité à cette table.</p> <p>Le GREIBJ présentera à une prochaine rencontre la carte des chemins à prioriser pour leurs entretiens lorsque des programmes d’investissements pour ce genre de travaux seront en vigueur.</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le VO « Qualité de vie des travailleurs – optimiser le temps de travail en déplacement » sera plutôt traité avec les Tables opérationnelles qui travaillent déjà à regrouper le plus possible les secteurs d'intervention.</li> <li>- Les VO proposés par la SÉPAQ « Protection du paysage – Respect visuel aux lieux stratégiques pour le tourisme », « Maintien de la qualité de l'eau – Protection des lacs et cours d'eau stratégiques pour la pêche », « Accès au territoire – Identification d'un réseau stratégique, maintien des voies d'accès, optimisation des investissements sur les voies d'accès » avaient déjà été approuvés à une précédente rencontre. M<sup>me</sup> Catherine Jobin a fait parvenir la liste des sites touristiques concernés et des plans d'eau au MFFP. Toutefois, M<sup>me</sup> Jobin n'est plus représentante de la SÉPAQ et le parc Assinica est dorénavant géré par Niibiischii qui est représenté à la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou par M<sup>me</sup> Mireille Gravel.</li> <li>- Le VO « Maintien de la qualité du réseau routier forestier – Programme de contrôle de la population de castors » n'est pas considéré comme un VO par le MFFP, mais plutôt comme une mesure opérationnelle.</li> </ul> <p>M. Julien Second propose que M<sup>me</sup> Anne-Marie Bouchard vienne faire une présentation à la rencontre de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou du 8 février 2018 sur la synthèse des trois études sur le poisson, menées sur le lac Opémisca.</p> <p>La demande d'amélioration des cartes PAFIO disponibles sur le site web du MFFP a été acheminée à Québec, car ce dossier est de nature provinciale.</p>	<p>Le MFFP informe la table qu'avec l'accord des maîtres de trappe, il sera possible de regrouper les coupes de 2 ans en une seule année minimisant ainsi le déplacement sur le territoire.</p> <p>M<sup>me</sup> Mireille Gravel participera aux prochaines rencontres de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou à titre de représentante de Niibiischii et fera un suivi des VO du groupe Parcs et Réserves fauniques.</p> <p>M. Norman Wapachee fera parvenir l'information à savoir si le programme de relocalisation du castor est toujours en vigueur et M. Rodney MacDonald fournira une carte localisant les chemins inondés par les ouvrages de castors.</p> <p>Le MFFP-Faune fera une présentation sur les résultats synthèses des trois études menées sur le poisson au lac Opémisca à la prochaine rencontre de la table.</p> <p>Dossier en cours</p>
5. Correspondance du GREIBJ	Aucune correspondance	
6. Présentation du MFFP « PAFIO 2018-2023 »	Le MFFP présente le PAFIO 2018-2023 pour l'UA 26-63. Les membres demandent si ce plan inclut des secteurs de récolte à l'intérieur de la zone d'expansion potentielle d'Aires protégées. Le MFFP explique qu'ils sont présentement en attente des directives à ce sujet avant de modifier ce plan.	Sur proposition de M. Paul Shecapio, dûment appuyée par M. Rodney MacDonald, il est unanimement convenu que les membres ont jusqu'au 16 novembre 2017 pour faire parvenir leurs commentaires au MFFP ou au GREIBJ concernant le PAFIO 2018-2023 de l'UA 26-63.

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
7. Présentation du MFFP du nouveau guide TGIRT	M. Serge Bergeron informe les membres que le nouveau guide sur les TGIRT est disponible sur le site web du MFFP.	
8. Présentation du MFFP des « Enjeux écologiques du PAFIT 2018-2023 - Première partie »	M <sup>me</sup> Sophie Dallaire présente la première partie du document Enjeux écologiques du PAFIT 2018-2023. Les données statistiques concernant les vieux peuplements, les coupes partielles, les zones humides, les aires protégées, etc. illustrées dans cette présentation s'appliquaient à la région Nord-du-Québec. Les membres des autres TGIRT-EIBJ ont demandé que leur soient transmises ces mêmes données statistiques, mais appliquées aux UA de leurs tables. Ainsi, ces statistiques seront présentées au Point 9.	Le MFFP présentera aux prochaines rencontres l'information relative au suivi des Enjeux écologiques du PAFIT 2018-2023.
9. Présentation du MFFP suivi des « Enjeux écologiques du PAFIT 2018-2023 »	M <sup>me</sup> Sophie Dallaire présente les données statistiques des enjeux écologiques appliqués à l'UA 26-63. L'information relative aux connaissances actuelles concernant les risques d'accident de régénération après feu et les impacts des chemins sera présenté à une prochaine rencontre.	Le MFFP présentera aux prochaines rencontres l'information relative au suivi des Enjeux écologiques du PAFIT 2018-2023.
10. Présentation du MFFP « Rapport de consultation publique de juillet 2017 »	M. Dany Hogue informe les membres qu'aucun commentaire n'a été formulé lors des consultations publiques sur les modifications apportées au PAFIO 2017-2018 de l'UA 26-63 qui se sont tenues du 26 juin au 21 juillet 2017, et du 11 septembre au 6 octobre 2017.	Aucun commentaire
11. Présentation du MFFP de la note « Reconduction du PAFIT 2013-2018 au 1 <sup>er</sup> avril 2018 et mise à jour du CPF ».	M. Serge Bergeron informe les membres que le MFFP le PAFIT 2013-2018 sera reconduit au 1 <sup>er</sup> avril 2018 sous sa forme actuelle avec une mise à jour du Calcul de la possibilité forestière ». Les membres demandent pourquoi le MFFP n'a pas reconduit le PAFIO 5 ans en même temps que le PAFIT.	
12. Présentation FSC Chantier Chibougamau	<p>M. Dave Lepage du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) présente la nouvelle démarche d'analyse de risque provinciale réalisée en collaboration avec les industries et Incos stratégie.</p> <p>Cette démarche est en lien avec les nouvelles exigences de la norme de Chaîne de traçabilité FSC en ce qui concerne le bois contrôlé. Le bois contrôlé désigne le bois non certifié pouvant être mélangé au bois certifié FSC lorsqu'on utilise une déclaration FSC mixte.</p> <p>L'analyse de risque présente les différentes stratégies mises en place au Québec afin d'atténuer le risque, ou que ce dernier soit faible, que le bois non certifié FSC pouvait être mélangé à du bois certifié, proviennent de l'une ou l'autre des sources d'approvisionnement</p>	<p>Considérant qu'une présentation sur l'analyse de risque visant l'application de la « Norme FSC du Bois contrôlé » a été faite à la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou le 2 novembre 2017 et que les modifications demandées ont été apportées à la proposition de résolution d'appui de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou à l'endroit de la « Norme FSC du Bois contrôlé »;</p> <p>Sur proposition de M. Norman Wapachee, dûment appuyée par M. Rodney MacDonald, les membres présents à la rencontre du 2 novembre 2017 sont unanimes à reconnaître, qu'en s'appuyant</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>controversées suivante, en s'attardant principalement sur les Catégories 2 et 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Catégorie 1 – Forêt récoltée illégalement</li> <li>- Catégorie 2 – Forêt récoltée en violation de droits traditionnels ou civils</li> <li>- <b>Critère 2.4</b> – processus reconnus pour résoudre les conflits de grande ampleur portant sur les droits traditionnels;</li> <li>- <b>Critère 2.5</b> – il n'existe pas de preuve de violation de la convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT)</li> <li>- Catégorie 3 – Forêt dans laquelle de hautes valeurs de conservation sont menacées</li> <li>- <b>Critère 3.2</b> - un système de protection rigoureux est en place et garantit que les HVC subsistent dans l'écorégion</li> <li>- Catégorie 4 – Forêt qui est convertie en plantations ou en territoires à vocation non forestière</li> <li>- Catégorie 5 – Forêt où sont plantés des arbres génétiquement modifiés</li> </ul> <p>À la fin des discussions sur cette présentation, les membres ont demandé des modifications concernant le libellé de cette résolution d'appui.</p>	<p>sur les connaissances actuelles, les risques sont faibles que le bois récolté au Québec, plus spécifiquement celui provenant de l'Écorégion NA0602 qui inclus l'UA 26-63, origine de forêts de sources non contrôlées telles que définies par les critères 2.4 (mécanisme de résolution de conflit), 2.5 (respect des droits des premières nations) et 3.2 (hautes valeurs de conservation).</p>
13. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou	Aucune nouvelle préoccupation n'a été soulevée.	
14. Adoption du calendrier de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou	Les membres conviennent d'adopter le calendrier des rencontres de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou tel que présenté avec un changement de date du 3 mai au 26 avril 2018.	Sur proposition de M. Rodney MacDonald, dûment appuyée par M. Denis Chiasson, il est unanimement convenu d'adopter le calendrier des rencontres 2018 de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou avec les modifications demandées.
15. Divers		
15.1 Présentation FHVC Barrette Chapais	M. Denis Chiasson fait une présentation sur la Forêt à haute valeur de conservation (FHVC) du lac Opémisca. Les membres demandent si l'application des mesures d'harmonisation pour respecter le paysage visible des sites de villégiature occasionne des baisses d'approvisionnement en bois. M. Chiasson explique qu'il n'y a pas vraiment de baisse significative, car la mise en œuvre de ce FHVC-Villégiature requiert principalement l'utilisation de types d'opérations de récolte adaptées aux paysages.	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
16. Levée de la rencontre	<p>Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou qui aura lieu le 8 février 2017 à 10 h.</p> <p>La rencontre se termine à 14 h 6 le 2 novembre 2017.</p>	<p>Sur proposition de M. Paul Shecapio, dûment appuyée par M. Adario Masty, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 14 h 6 le 2 novembre 2017.</p>